

Initiateurs : Norwegian Church Aid, Finn Church Aid, Église de Suède et Pain pour le monde

Approuvé par : Forum Europe d'ACT

Déclaration publique de l'Alliance ACT sur les inégalités économiques et la protection sociale

En tant qu'alliance d'organisations d'inspiration religieuse, nous avons la responsabilité de transmettre un message d'espoir aux individus laissés pour compte et de mener des actions qui accordent la priorité à la personne. Comme l'ont exprimé les membres de l'Alliance ACT ainsi que d'autres Églises et organisations œcuméniques dans la *Déclaration de Sigtuna sur la théologie, la fiscalité et la protection sociale* (2017), nous sommes profondément préoccupés par les inégalités économiques croissantes qui touchent de nombreux pays et par leurs effets sur la vie des populations. De même, nous constatons avec une vive inquiétude que ces inégalités ont atteint un niveau très élevé et continuent de s'accroître. Au cours des 25 dernières années, les revenus des 1 % les plus riches ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des 50 % les plus pauvres réunis. Par ailleurs, 1 personne sur 9 va encore se coucher le ventre vide.

Les inégalités économiques alimentent la pauvreté, renforcent les abus de pouvoir, sapent la cohésion sociale et menacent de diviser nos sociétés. Les inégalités engendrent l'exclusion, la violence, la criminalité et l'insécurité à tous les niveaux de la société. Les inégalités empêchent des millions de personnes évoluant dans des contextes différents d'accéder à un niveau de vie décent, et laissent les individus des deux versants de la pauvreté vivre dans la peur. En outre, elles perpétuent le déséquilibre du flux des ressources du Sud vers le Nord. Notre rôle en tant qu'acteurs confessionnels consiste à uniformiser les règles du jeu afin de donner aux personnes marginalisées les moyens d'avoir la vie en abondance, mais également à appeler les dirigeants de tous les secteurs de la société à promouvoir des politiques qui garantissent l'existence de sociétés justes, dans lesquelles les richesses sont partagées équitablement pour le bien de tous et où la protection sociale est un droit universel.

Les Églises et les organisations d'inspiration religieuse ont toujours été et restent à l'avant-garde lorsqu'il s'agit d'offrir des services et une aide à celles et ceux qui, du point de vue socio-économique, vivent en marge de nos sociétés. Nous pensons que nous avons un rôle permanent et crucial à jouer dans la construction de sociétés justes et la garantie de la protection sociale pour tous. Nous comptons sur nos ressources en matière de foi pour donner de l'espoir et du sens, et nous nous associons aux mouvements de celles et ceux qui, à travers le monde, demandent la redistribution des richesses et la reconnaissance de la protection sociale comme une question de justice et de droits humains. Si nous voulons atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030, la réduction des inégalités doit être une priorité majeure.

La fiscalité progressive et la protection sociale sont des instruments essentiels qui présentent un potentiel extraordinaire de redistribution des richesses et de promotion du bien commun en cette période d'aggravation des inégalités, afin que toutes et tous puissent vivre dans la dignité. Payer le juste montant d'impôts et contribuer à la mobilisation des ressources nationales est donc un devoir pour tous les individus et toutes les institutions, et personne ne devrait être dispensé de cette responsabilité de participer au développement de communautés saines. Les gouvernements et le secteur privé doivent faire preuve de transparence en ce qui concerne la collecte, le paiement et l'utilisation des impôts. Il incombe en particulier aux entreprises et aux riches de payer le montant d'impôts approprié, en fonction de leurs profits, et d'assumer leur part de responsabilité pour le bien commun. Une coopération doit s'instaurer entre les

gouvernements au sujet de la réglementation des sociétés et des investissements étrangers, et ce, afin d'éviter tout nivellement par le bas.

Nous appelons les Églises et les organisations d'inspiration religieuse du monde entier à prendre position et à exiger la redistribution équitable des richesses et la reconnaissance de la protection sociale comme une question de justice et de droits humains, et ce, en adoptant les mesures suivantes :

- incarner ensemble l'espoir en action pour mettre en lumière les inégalités économiques et unir leurs forces afin de plaider en faveur d'un changement positif à tous les niveaux, tant local que mondial;
- continuer de montrer la voie dans le domaine des services sociaux et du soutien afin que nul ne soit laissé pour compte, et inviter les gouvernements à tirer les leçons de ces innovations et à garantir la protection sociale publique pour tous;
- sensibiliser et renforcer le soutien des communautés locales afin de peser sur les politiques et les actions en faveur de la protection sociale, de systèmes fiscaux justes et de l'égalité à tous les niveaux.

Par ailleurs, les acteurs confessionnels doivent s'engager à travailler avec d'autres acteurs de l'espace public et prendre part à différents cadres stratégiques et débats pertinents. Objectif: exhorter les gouvernements, les décideurs et les entreprises de tous les secteurs et à tous les niveaux de la société à prendre des mesures urgentes pour:

- fournir une protection sociale fondée sur les droits et tenant compte de la spécificité des sexes, et ce, à tous les individus tout au long de leur vie;
- veiller à ce que les systèmes de protection sociale soient inscrits dans la loi et les accords politiques à long terme, mais également conçus de manière à minimiser les risques de stigmatisation, d'arbitraire et de corruption et à promouvoir la transparence et l'accès aux mécanismes de recours juridique et de traitement des plaintes à tous les niveaux;
- collaborer avec les différents acteurs de la société – y compris les Églises, les autres communautés religieuses et les organisations d'inspiration religieuse – en vue de la mise en place progressive de systèmes de protection sociale complets, sans compromettre le devoir de l'État de respecter le droit de chacun et chacune à la protection sociale;
- travailler à l'instauration d'un système fiscal juste qui profite aux personnes pauvres et défavorisées, dans lequel des impôts équitables et progressifs et d'autres ressources sont mobilisés dans tous les pays pour le bien commun, sous l'égide d'un organisme fiscal international au sein des Nations Unies.